



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE ANTSIRANANA
PERSONNE RESPONSABLES DES MARCHES PUBLICS
UNITES DES GESTIONS DES PASSATIONS DES MARCHES PUBLICS
-

Avis de Consultation Ouverte

N° 30-MININTER/PREF/ANTSIRANANA/PRMP/-2025

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Lot unique/- Travaux de réhabilitation Bâtiment Bureau du Croix rouge à la Fokontany Namakia Commune urbaine Antsiranana I** ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **AU BUREAU PRMP BATIMENT PALAIS FARITANY ANTSIRANANA**

Rue : -

Etage / Numero de Bureau : **REZ DE CHAUSSEZ PORTE N° 40**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré [insérer adresse pour le retrait du Dossier de Consultation ouverte] et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **AU BUREAU PRMP BATIMENT PALAIS FARITANY PORTE N° 40** au plus tard le **14/08/2025 à 09 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- un millions Ariary (Ar1 000 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Cauton Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du TRESORIER GENERALE ANTSIRANANA OU VERSEMENT EN ESPECES

8. Une visite de lieu est **facultative**



à Le 30/07/2025
La Personne Responsable des Marchés Publics